

Gestion de la dette publique et son impact sur la stabilité économique : Analyse comparative en Afrique centrale

BIBALOU LÉONCE Gaël

Doctorant, Département de Gestion financière, laboratoire de Droit, société, économie et gestion.

Adresse électronique de l'auteur correspondant : bibalouhans@yahoo.fr

INFORMATIONS SUR L'ARTICLE

Reçu le 21 mars 2025 ;
acceptée dans sa version révisée le 08 avril 2025 ;
dans le Journal of Business and Technologies ;
accessible en ligne depuis le 08 avril 2025 ; sur
<https://jobt.org/index.php/publications/article/view/164>
Ce contenu est publié en libre accès sous la licence CC BY
(<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

RÉSUMÉ

La gestion de la dette publique représente un défi majeur pour la stabilité économique des pays d'Afrique centrale, une région marquée par des niveaux d'endettement variables et des contextes macroéconomiques contrastés. Dans un environnement économique souvent soumis à des chocs exogènes, la soutenabilité de la dette devient un facteur déterminant pour éviter des crises financières et favoriser une croissance durable. Notre étude propose une analyse comparative des stratégies de gestion de la dette publique adoptées par plusieurs pays d'Afrique centrale et leur impact sur la stabilité économique. L'objectif principal est d'évaluer dans quelle mesure les politiques d'endettement et les mécanismes de gestion mis en place influencent la résilience économique des États concernés. L'accent est mis sur les effets de l'endettement sur la croissance, l'inflation et la capacité des gouvernements à maintenir une stabilité budgétaire face aux fluctuations économiques. L'approche méthodologique repose sur une analyse qualitative et quantitative combinant l'examen des données macroéconomiques problématiques de sources institutionnelles et l'étude des cadres de gestion de la dette dans chaque pays. Des indicateurs clés tels que le ratio dette/PIB, le solde budgétaire et le coût du service de la dette sont mobilisés pour mesurer l'impact de l'endettement sur la stabilité économique. Les résultats révèlent que la soutenabilité de la dette varie significativement selon les politiques adoptées par chaque pays. Certains États ayant recours à un endettement excessif sans stratégies efficaces de remboursement rencontrant des difficultés budgétaires et une inflation accumulée, tandis que d'autres, grâce à des politiques prudentes de gestion de la dette et de diversification des sources de financement, parviennent à maintenir une relative stabilité économique. Il ressort également que la dépendance aux financements extérieurs, en particulier ceux assortis de conditions contraignantes, constitue un facteur de vulnérabilité pour plusieurs pays étudiés. En conclusion, une gestion efficace de la dette publique en Afrique centrale nécessite des stratégies adaptées aux spécificités économiques de chaque pays. Une discipline budgétaire renforcée, une diversification des sources de financement et une meilleure transparence dans la gestion des emprunts sont essentielles pour garantir la stabilité économique et éviter les crises liées à un endettement excessif.

Mots-clés : dette publique ; stabilité économique ; Afrique centrale ; soutenabilité budgétaire ; politique d'endettement.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

La gestion de la dette publique est un levier fondamental pour assurer la stabilité macroéconomique et le développement durable d'un pays. En Afrique centrale, où plusieurs États dépendent fortement des ressources naturelles et des financements extérieurs, la dette publique constitue à la fois une opportunité et un risque. Une gestion prudente peut stimuler les investissements publics et la croissance économique, tandis qu'une accumulation excessive ou mal contrôlée peut engendrer des crises budgétaires et une instabilité financière (FMI, 2021). Ces dernières décennies, la dette publique des pays d'Afrique centrale a connu une progression significative, suscitant des préoccupations quant à sa soutenabilité et son impact sur la stabilité économique (Banque mondiale, 2022). Les pays de la région ont adopté différentes stratégies pour gérer leur dette, allant de l'émission d'obligations souveraines à la renégociation des termes de leurs emprunts auprès des crédits internationaux. Cependant, la dépendance aux financements extérieurs, en particulier sous forme de dettes contractées à des taux d'intérêt élevés, a exposé certains États à des difficultés de remboursement, aggravées par des chocs économiques exogènes tels que la pandémie de COVID-19 et l'utilisation des prix des matières premières (CEMAC, 2022). La stabilité économique de ces pays dépend donc largement de l'efficacité des politiques publiques mises en place pour gérer l'endettement, éviter le surendettement et garantir un équilibre budgétaire. Face à ces défis, une analyse comparative de la gestion de la dette publique en Afrique centrale est essentielle pour mieux comprendre les approches adoptées et leurs effets sur la stabilité économique.

1.2 Problématique

En Afrique centrale, la dette publique a atteint des niveaux préoccupants, soulevant des interrogations sur sa viabilité à long terme et son impact sur la stabilité économique. La soutenabilité de la dette repose sur plusieurs facteurs, notamment la capacité des États à honorer leurs engagements financiers, à générer des revenus suffisants pour couvrir leurs charges budgétaires et à maintenir un taux de croissance permettant un désendettement progressif (FMI, 2020). Toutefois,

dans plusieurs pays de la région, l'endettement excessif a conduit à des déficits budgétaires récurrents, limitant la marge de manœuvre des gouvernements pour financer des investissements productifs et favoriser une croissance inclusive (Banque africaine de développement, 2021). Par ailleurs, l'exposition croissante des pays d'Afrique centrale aux marchés financiers internationaux a accentué leur vulnérabilité aux fluctuations des taux d'intérêt et aux exigences des crédits. Dans ce contexte, certaines Fonds Monétaire International (FMI) (2020). Soutenabilité de la dette et stabilité macroéconomique en Afrique subsaharienne. Disponible sur : www.imf. Les organisations ont eu recours à des programmes d'ajustement structurel ou à des initiatives de restructuration de la dette pour atténuer les pressions budgétaires. Néanmoins, ces mesures ont parfois eu des conséquences sociales et économiques négatives, notamment en matière de réduction des dépenses publiques dans des secteurs clés comme l'éducation et la santé (OCDE, 2022). La problématique centrale réside d'une part dans la capacité des États à concilier la nécessité de mobiliser des financements extérieurs tout en préservant la stabilité macroéconomique et sociale et d'autre part de mettre en œuvre des mécanismes de gestion efficace de la dette publique. Dès lors, une question essentielle se pose : Quelles sont les stratégies de gestion de la dette publique mises en œuvre en Afrique centrale pour assurer la stabilité économique des pays concernés ? Répondre à cette interrogation permettra de mieux comprendre les défis liés à l'endettement dans la région et d'identifier les leviers d'action pour améliorer la résilience économique face aux chocs externes (Banque mondiale, 2023).

1.3 Question générale

Quelles sont les stratégies de gestion de la dette publique mises en œuvre en Afrique centrale pour assurer la stabilité économique des pays de la région ?

1.4 Questions spécifiques

- Quelles sont les solutions à mettre en œuvre pour juguler le sempiternel problème de la dette publique qui impacte négativement la stabilité économique de la région ?
- Quels sont les principaux déterminants de la soutenabilité de la dette publique en Afrique centrale ?
- Comment les politiques de gestion de la dette visent-elles la croissance économique et la stabilité budgétaire ?

1.5 Objectif général

Analyser l'impact des stratégies de gestion de la dette publique sur la stabilité économique des pays d'Afrique centrale.

1.6 Objectifs spécifiques

- Identifier les différentes stratégies susceptibles d'optimiser la gestion de la dette publique et d'encourager la stabilité économique de la région.
- Identifier les facteurs influençant la soutenabilité de la dette publique en Afrique centrale.
- Examiner l'effet des politiques d'endettement sur la croissance économique et la stabilité budgétaire.

1.7 Hypothèse générale

Une gestion efficace et soutenable de la dette publique contribue à la stabilité économique des pays d'Afrique centrale.

1.8 Hypothèses spécifiques

- Une dette publique bien gérée permet de maintenir un équilibre budgétaire et d'éviter le surendettement.
- Les politiques d'endettement ont un impact direct sur la croissance économique et la capacité d'investissement des États.
- Les initiatives de restructuration et d'allègement de la dette améliorent la résilience économique des pays confrontés à des difficultés financières.

2 REVUE DE LA LITTÉRATURE

La gestion de la dette publique et son impact sur la stabilité économique en Afrique centrale ont fait l'objet de nombreuses études, tant au niveau académique qu'institutionnel. Cette section examine les contributions majeures sur le sujet, en mettant en évidence les principaux cadres théoriques, les approches méthodologiques et les résultats empiriques des recherches existantes.

2.1 Cadres théoriques de la gestion de la dette publique

Plusieurs théories économiques permettent d'analyser la relation entre la dette publique et la stabilité économique. La théorie keynésienne considère que l'endettement public peut stimuler l'économie en finançant des investissements productifs, notamment dans les infrastructures et les services publics (Keynes, 1936). Cependant, selon la théorie de l'équivalence rocardienne développée par Barro (1974), l'endettement public est perçu comme un simple transfert d'impôt futur, ce qui pourrait limiter son impact sur la demande globale et la croissance économique.

D'un autre côté, la théorie de la soutenabilité de la dette, développée par Krugman (1988), met en avant la nécessité de maintenir un équilibre budgétaire afin d'éviter les crises de la dette. Une dette excessive peut entraîner des coûts de refinancement élevés, une inflation croissante et une instabilité macroéconomique. En Afrique centrale, où les économies dépendent fortement des ressources naturelles, cette question est d'autant plus critique en raison de la disponibilité des recettes publiques (Banque mondiale, 2022).

2.2 Approches empiriques de la gestion de la dette en Afrique centrale

Les études empiriques sur la dette publique en Afrique centrale mettent en lumière les défis spécifiques liés à la structure économique de la région. Une étude de la Banque Africaine de Développement (BAD, 2021) montre que la plupart des pays d'Afrique centrale connaissent des niveaux élevés d'endettement, principalement dus à des emprunts extérieurs libellés en devises étrangères. Cette dépendance accumulée aux financements extérieurs expose ces économies à des risques de chocs externes, tels que la fluctuation des taux de change et la hausse des taux d'intérêt mondiaux.

D'autres travaux, comme ceux de Nguena et Zouak (2020), analysent la relation entre l'endettement public et la croissance économique dans les pays de la CEMAC. Leurs résultats indiquent qu'un certain seuil d'endettement est bénéfique pour la croissance, mais qu'au-delà de 60 % du PIB, l'impact devient négatif, illustrant ainsi un effet d'éviction des investissements privés. Une autre étude menée par la Commission Économique pour l'Afrique (CEA, 2022) met en évidence le rôle des institutions et des politiques budgétaires dans la gestion efficace de la dette. Selon cette étude, les pays ayant mis en place des mécanismes de surveillance budgétaire et de transparence dans l'endettement sont mieux à même de prévenir les crises de la dette.

2.3 Politiques de gestion de la dette et stabilité économique

Plusieurs approches ont été adoptées par les pays d'Afrique centrale pour gérer leur dette et assurer une stabilité économique. Le FMI (2020) recommande une gestion proactive basée sur la diversification des sources de financement, la promotion des obligations souveraines en monnaie locale et l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales. De leur côté, les États de la CEMAC ont mis en place des programmes d'ajustement structurel, bien que ceux-ci participent souvent à des préoccupations pour leurs effets sociaux négatifs, notamment la réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux (Banque mondiale, 2021).

La restructuration de la dette a également été une stratégie adoptée par plusieurs pays en difficulté, notamment à travers l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et le Cadre Commun du G20. Toutefois, ces mesures ont montré des limites, car elles ne garantissent pas toujours un assainissement durable des finances publiques (OCDE, 2023).

La littérature existante souligne que la gestion de la dette publique en Afrique centrale reste un défi majeur pour la stabilité économique de la région. Si certaines stratégies ont montré leur efficacité, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir une soutenabilité à long terme et limiter les risques macroéconomiques.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 Type de recherche

L'approche méthodologique repose sur une analyse qualitative et quantitative combinant l'examen des données macroéconomiques problématiques de sources institutionnelles et l'étude des cadres de gestion de la dette dans chaque pays.

3.2 Lieu d'étude

Notre étude porte sur la gestion de la dette publique et son impact sur la stabilité économique dans les pays de l'Afrique centrale. La région est composée de plusieurs pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

4 RESULTATS

L'analyse des données relatives à la gestion de la dette publique en Afrique centrale met en évidence plusieurs tendances et dynamiques influençant la stabilité économique de la région. Tout d'abord, les résultats montrent que la majorité des pays étudiés connaissent une dette publique en constante augmentation, principalement due à une forte dépendance aux emprunts extérieurs. Cette réflexion est menée essentiellement pour deux raisons : la première est la progression du taux d'endettement. En effet, à la fin de 2022, la dette publique du Gabon avoisinait les 60 % alors qu'elle était proche de 39 % en 2015, celle du Cameroun est proche de 45,8 % comparée à l'année 2018 (soit 32 %), le Tchad enregistre un taux d'endettement de 68 % du PIB par rapport à celui de 2021 estimé à 55,9 %, celui de la Centrafrique est passé de 43,4 % à 44,7 %, la Guinée Equatoriale reste exposée à un risque de surendettement avec un taux de 35,5 %, et le Congo est ressorti avec un taux de 109,7 % du PIB supérieur au seuil de convergence de la CEMAC plafonné à 70 %. La deuxième raison est la volatilité du taux de croissance économique des pays de la CEMAC du fait que les équilibres macroéconomiques sont menacés par les différents facteurs internes et externes (Égert [2015] ; Lee et al. [2017] ; Hansen [2017]). Par exemple, les pays de la CEMAC affichent un ratio dette/PIB moyen supérieur à 60 %, dépassant ainsi les seuils recommandés par les institutions financières internationales (Banque mondiale, 2022). Cette situation est exacerbée par la réutilisation des revenus issus des matières premières, rendant la gestion budgétaire particulièrement difficile.

Notre étude révèle que l'endettement excessif a des effets négatifs sur la stabilité macroéconomique. Plusieurs pays, notamment le Congo-Brazzaville et le Tchad, ont connu des crises de la dette ayant entraîné des restrictions budgétaires, une dévaluation monétaire et une hausse du coût du service de la dette. En conséquence, l'espace budgétaire disponible pour les investissements publics productifs, tels que les infrastructures et les services sociaux, se réduit considérablement.

Par ailleurs, certains pays ont mis en œuvre des réformes de gestion de la dette, avec des résultats variables. Le Cameroun et le Gabon, par exemple, ont adopté des stratégies de diversification des sources de financement en développant le marché des obligations souveraines en monnaie locale. Ces initiatives ont permis de limiter l'exposition aux fluctuations du dollar et de réduire les risques liés à la dépendance aux bailleurs étrangers. Cependant, ces efforts restent insuffisants face aux défis structurels liés à la gouvernance et à la transparence budgétaire.

Enfin, les résultats soulignent que la qualité des institutions et des politiques publiques joue un rôle clé dans la soutenabilité de la dette. Les pays ayant adopté des cadres réglementaires solides et des mécanismes de contrôle budgétaire efficaces parviennent à mieux maîtriser leur endettement et à atténuer les risques économiques. Mais, les États où la corruption et le manque de discipline budgétaire sont plus marqués et plus vulnérables aux crises de la dette et à l'instabilité économique (FMI, 2021).

L'analyse comparative met en évidence la nécessité pour les pays d'Afrique centrale d'adopter des politiques plus rigoureuses en matière de gestion de la dette, en favorisant la transparence, la diversification des sources de financement et une meilleure discipline budgétaire afin de garantir une stabilité économique durable.

5 DISCUSSIONS DES RESULTATS

Les résultats de notre étude confirment les défis structurels auxquels sont confrontés ces pays. Cette section discute des principales tendances référencées en les confrontant aux théories économiques et aux expériences d'autres régions.

Tout d'abord, la hausse persistante du ratio dette/PIB dans la majorité des pays d'Afrique centrale confirme l'hypothèse selon laquelle ces économies dépendent fortement des financements extérieurs. Selon Krugman (1988), une dette excessive peut engendrer un effet boule de neige, où les intérêts de la dette augmentent plus rapidement que la croissance économique. Cette dynamique est bien illustrée dans des pays comme le Congo-Brazzaville et le Tchad, où la charge du service de la dette absorbe une part importante des ressources publiques, limitant ainsi les investissements productifs.

L'impact négatif de l'endettement excessif sur la stabilité macroéconomique est conforme aux conclusions de Reinhart et Rogoff (2010), qui démontrent qu'au-delà d'un certain seuil (environ 60 à 70 % du PIB), la dette devient un frein à la croissance économique. En Afrique centrale, ce phénomène est amplifié par la rareté des matières premières, qui constituent la principale source de revenus publics.

Nos résultats renforcent l'idée que la gestion efficace de la dette publique en Afrique centrale ne repose pas uniquement sur la réduction du niveau d'endettement, mais aussi sur l'amélioration des politiques budgétaires, la diversification économique et le renforcement des institutions.

6) CONCLUSION

La gestion de la dette publique en Afrique centrale constitue un défi majeur pour la stabilité économique de la région. L'endettement croissant des États, largement alimenté par la dépendance aux financements extérieurs et la disponibilité des matières premières, expose ces économies à des risques budgétaires et financiers importants. Cette dynamique met en évidence la nécessité d'une approche plus rigoureuse en matière de gestion de la dette, notamment par une meilleure planification budgétaire et une diversification des sources de financement. Les résultats de notre étude ont montré que l'accumulation excessive de la dette, en l'absence de politiques budgétaires adaptées, entraîne des effets négatifs sur la croissance économique et la soutenabilité des finances publiques. La pression exercée par le service de la dette limite les capacités d'investissement des États dans les infrastructures et les secteurs sociaux, compromettant ainsi leur développement à long terme. Cependant, des initiatives telles que le développement des marchés obligataires locaux et l'amélioration de la transparence budgétaire offrent des perspectives intéressantes pour atténuer ces risques. L'analyse comparative a également mis en évidence le rôle déterminant de la gouvernance et des institutions dans la gestion efficace de la dette. Les pays qui disposent de cadres réglementaires solides et de mécanismes de surveillance budgétaire efficaces parviennent à mieux maîtriser leur endettement et à préserver leur stabilité macroéconomique. À l'inverse, l'opacité dans la gestion des finances publiques et la mauvaise gouvernance aggravent la vulnérabilité économique et augmentent le risque de crises de la dette. Ainsi, pour renforcer la résilience économique et assurer une gestion plus efficace de la dette publique, les États d'Afrique centrale doivent adopter une approche intégrée combinant discipline budgétaire, diversification économique et renforcement des institutions. Une meilleure coordination des politiques économiques au sein des organisations régionales, telles que la CEMAC, ainsi qu'une coopération renforcée avec les partenaires internationaux, pourraient également contribuer à l'élaboration de stratégies durables pour une stabilité économique durable.

6 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D. et Robinson, JA (2012). Pourquoi les nations échouent : les origines du pouvoir, de la prospérité et de la pauvreté. Affaires de la Couronne.
- Krugman, P. (1988). Financement ou annulation d'une dette excessive. Journal of Development Economics, 29(3), 253-268.
- Pierre Gaëtant ANGO NGUEMA (2024). La dynamique de la dette publique des pays de la CEMAC.
- Reinhart, CM et Rogoff, KS (2010). La croissance en période d'endettement. Revue économique américaine, 100(2), 573-578.
- Stiglitz, JE (2002). La mondialisation et ses mécontentements. WW Norton & Compagnie.
- Sachs, J. (2005). La fin de la pauvreté : des possibilités économiques pour notre époque. Presse Pingouin.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2020). Rapport sur la viabilité de la dette en Afrique subsaharienne. Washington, DC.
- Banque Mondiale. (2022). Africa's Pulse : Défis et perspectives économiques pour l'Afrique. Washington, DC.
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2021). Gestion de la dette et perspectives économiques en Afrique centrale. Abidjan.
- Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). (2021). Évaluation des politiques économiques et budgétaires en Afrique centrale Addis-Abeba.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (2019). Perspectives économiques de l'Afrique. Paris.
- Mbaye, S., Moreno-Badia, M. et Chae, K. (2018). A tout ou quel fardeau ? L'effet de la dette publique sur la croissance économique en Afrique subsaharienne . Documents de travail du FMI, 18/137.
- Ndulu, BJ et O'Connell, SA (2008). Policy Plus : l'expérience de la croissance africaine et la viabilité de la dette. Journal des économies africaines, 17 (suppl_1), i36-i72.
- Asongu, SA, et Odhiambo, NM (2020). Intolérance à l'endettement et viabilité de la dette publique en Afrique. Journal d'études économiques, 47(4), 825-847.
- Fofack, H. (2019). Viabilité de la dette en Afrique : évaluation du rôle de la mobilisation des ressources nationales. Journal de la finance africaine, 12(2), 125-143.
- Iyoha, MA (2000). Dette extérieure et croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne : une étude économétrique. Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC), Document de recherche n° 90.
- Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). (2021). Statistiques et analyse de la dette publique en zone CEMAC. Yaoundé.
- Centre d'Études et de Recherche sur le Développement International (CERDI). (2020). Évaluation des mécanismes d'endettement et de résilience économique en Afrique centrale. Clermont-Ferrand.